

UNIVERSITÉ PARIS 8

UFR 4 Textes et sociétés

DÉPARTEMENT DE SOCIOLOGIE ET D'ANTHROPOLOGIE

**LICENCE DE SOCIOLOGIE**

**BROCHURE DE PRESENTATION**

ÉDITION SEPTEMBRE 2016



**ANNEE UNIVERSITAIRE 2016/2017**



INFORMATIONS PRATIQUES .....	6
QUELQUES CONSEILS.....	7
<b>I - PRESENTATION DE LA LICENCE DE SOCIOLOGIE .....</b>	<b>8</b>
1. PRESENTATION GENERALE.....	9
1.1. Objectifs de la formation .....	9
1.2. Poursuite d'études et débouchés professionnels.....	9
1.3. Schéma général des études universitaires (LMD) .....	10
1.4. Contrôle continu et assiduité .....	10
1.5. Enseignant-e-s référent-e-s .....	10
1.6. Les tuteurs.....	11
2. TABLEAU DE LA PROGRESSION PEDAGOGIQUE SEMESTRIELLE .....	11
3. STRUCTURE DE LA LICENCE DE SOCIOLOGIE .....	12
3.1. Composantes de la licence de sociologie .....	13
3.1.1. La majeure de sociologie .....	13
3.1.2. Les mineures internes et externes .....	13
3.2. La Prépa : préparation aux métiers du social en L1 .....	13
3.3. Les mineures de L2/L3.....	14
3.3.1. Les mineures proposées par le département de sociologie et d'anthropologie .....	14
3.3.2. Les mineures proposées par d'autres départements de l'université.....	16
<b>II - ORGANISATION DU CURSUS ET CONTENU DES ENSEIGNEMENTS .....</b>	<b>20</b>
1.ORGANISATION DU CURSUS .....	21
1.1.Organisation du cursus : une progression semestrielle favorisant la réorientation.....	21
1.2.Une organisation semestrielle favorisant l'acquisition des EC et leur compensation .....	22
1.3. La seconde session est un droit.....	22
2.INTITULES DES ENSEIGNEMENTS ET PROGRESSION PEDAGOGIQUE POUR CHAQUE SEMESTRE DE LA LICENCE.....	23
2.1. Semestre 1 .....	23
2.2.Semestre 2 .....	25
2.3.Semestre 3 .....	27
2.4. Semestre 4 .....	28
2.5. Semestre 5 .....	30
2.6. Semestre 6 .....	31
<b>III - FORMALITES ADMINISTRATIVES ET PEDAGOGIQUES .....</b>	<b>33</b>
1.CONDITIONS D'ACCES .....	34
1.1.Inscription en L1.....	34
1.2.Inscription en L2 et L3.....	34
2.ÉQUIVALENCES ET VALIDATION D'ACQUIS .....	34
2.1. Retrait du dossier.....	34
2.2. Dépôt du dossier .....	34
3.MOBILITES ETUDIANTES INTERNATIONALES .....	36
3.1. Le programme européen Erasmus .....	36
3.2. Les programmes américains MICEFA et CREPUQ.....	36
4.FORMALITES D'INSCRIPTION AUX ENSEIGNEMENTS CHOISIS .....	37
4.1. Pré-inscriptions et inscriptions dans les EC de sociologie.....	37
4.2.Inscription dans les EC linguistiques, informatique, Découverte, libre et les EC de mineure .....	38
4.3. Formalités administratives auprès du secrétariat.....	39
5.REGLES DE SCOLARITE CONCERNANT L'INSCRIPTION, LE CONTROLE DES CONNAISSANCES ET LA VALIDATION DU CURSUS .....	40
5.1. Modalités d'inscription aux EC et validation des EC.....	40
5.2. Contrôle des connaissances .....	40
5.3. Règles de la compensation .....	41
6.DELIVRANCE DES DIPLOMES .....	42
6.1. Délivrance du diplôme de licence de sociologie .....	42
6.2. Délivrance du diplôme de DEUG de sociologie.....	42
LES ENSEIGNANT-E-S ET LEURS THEMES DE RECHERCHE .....	43

RAPPEL DE LA PROGRESSION PÉDAGOGIQUE.....	44
CALENDRIER UNIVERSITAIRE 2016-2017 .....	46



## INFORMATIONS PRATIQUES

### Responsabilités

Responsables de la licence de sociologie : Aurélie DAMAMME et Anaïs LEBLON

Responsable des relations internationales : Emma GOBIN

Responsables des équivalences et des transferts :  
Françoise De BARROS et Marie- Paule COUTO (diplômes université française)  
Didier GAZAGNADOU et Charles SOULIE (diplômes étrangers)

### Secrétariats

Secrétariat de la licence :

Josette DESVOIS

Bureau B-349

Tél. : 01 49 40 68 19, courriel : [jdesvois@univ-paris8.fr](mailto:jdesvois@univ-paris8.fr)

Bocar GAYE

Bureau B-349

Tél. : 01 49 40 68 26, courriel : [bocar.gaye03@univ-paris8.fr](mailto:bocar.gaye03@univ-paris8.fr)

Secrétariat des équivalences :

Corinne CHARRON

Bureau B-348

Tél. : 01 49 40 68 18, courriel : [corinne.charron@univ-paris8.fr](mailto:corinne.charron@univ-paris8.fr)

### Site internet du département de sociologie et d'anthropologie

[www.univ-paris8.fr/sociologie/](http://www.univ-paris8.fr/sociologie/)

### Permanences des responsables de la licence

Aurélie DAMAMME : le mardi, sur rendez-vous.

Anaïs LEBLON : le jeudi, sur rendez-vous.

## QUELQUES CONSEILS

### À LIRE ABSOLUMENT :

Les formalités d'inscription aux enseignements choisis

### À FAIRE IMMEDIATEMENT :

Activez votre compte de messagerie Paris 8 sur : <http://compte-numerique.univ-paris8.fr>

Consultez vos messages sur : <https://webmail.etud.univ-paris8.fr>

Vous recevrez notamment toutes les informations importantes concernant vos cours et la vie du département de sociologie et d'anthropologie.

### À FAIRE TOUTE L'ANNEE :

Consultez régulièrement le site du département de sociologie et d'anthropologie. Vous y trouverez toutes les informations et actualités de la vie du département.

<http://www.univ-paris8.fr/sociologie/>

Consultez également le site de l'université Paris 8 pour accéder à l'espace scolarité (inscriptions et informations)

<http://www.univ-paris8.fr/>

### POUR CONTACTER LES ENSEIGNANT-E-S :

Tou-te-s les enseignant-e-s sont joignables par mail. Les courriels se trouvent sur le site du département ou au secrétariat.

# **I - Présentation de la licence de sociologie**



# **1. Présentation générale**

## **1.1. Objectifs de la formation**

La licence de sociologie propose un enseignement fondé sur l'échange le plus soutenu possible entre les textes— fondateurs et contemporains —, l'enquête et la réflexion individuelle et collective. Ses objectifs pédagogiques consistent, d'une part, à initier les étudiant-e-s à l'emploi des principaux concepts des sciences sociales ; d'autre part, à les familiariser avec les différentes approches méthodologiques de la discipline, qu'elles soient quantifiées ou qu'elles relèvent de l'enquête qualitative de terrain.

La licence donne ainsi de solides bases pour l'analyse de domaines-clé de la sociologie et de l'anthropologie : migrations, éducation, travail, ville, religion, sexualité, santé, parenté, etc. Elle aborde à la fois des questions classiques et des questions d'actualité, en encourageant la réflexion personnelle, l'esprit critique et l'autonomie dans le travail.

Savoir poser une question et se donner les moyens d'y répondre, conduire une enquête, réaliser des entretiens et des questionnaires, observer et rendre compte ou construire une argumentation convaincante sont des compétences appréciées dans de nombreux contextes de travail, au sein ou en dehors de l'université (dans les secteurs des études et des enquêtes, mais aussi dans les collectivités territoriales, les établissements de travail social, etc.).

## **1.2. Poursuite d'études et débouchés professionnels**

Les étudiant-e-s qui souhaitent poursuivre leurs études pourront s'inscrire dans les masters proposés par notre département (un Master 1 de sciences sociales et un Master 2 sciences sociales proposant deux parcours au choix : parcours « enquêtes, terrains et analyses sociologiques » ou parcours « anthropologie de la mondialisation »), dans les masters genre, sciences politiques, sciences de l'éducation de Paris 8 et, plus largement, dans de nombreux autres masters de sciences humaines et sociales. Ils/Elles pourront également s'orienter vers des formations spécialisées dans le domaine de l'éducation et vers la préparation des concours de l'Éducation Nationale (professeur des écoles, conseiller principal d'éducation, conseiller d'orientation pédagogique, etc.). Ils/Elles pourront aussi se présenter à des concours dans les métiers du social (assistant social, éducateur spécialisé, éducateur PJJ, etc.) ainsi qu'à des concours de la fonction publique d'État ou territoriale.

Bien que l'accès direct au marché de l'emploi ne soit pas encouragé en fin de L3, les titulaires de la licence de sociologie peuvent envisager une recherche d'emploi dans le domaine des enquêtes et des études socio-démographiques : instituts de sondage, services d'études des entreprises ou des collectivités publiques, bureaux d'études, associations spécialisées dans les enquêtes sociales... Ils/Elles peuvent également envisager de postuler à un certain nombre d'emplois relevant tant des secteurs socio-éducatifs que des nouveaux métiers du développement social urbain. Ceux-ci connaissent en effet une forte croissance dans les collectivités locales, les transports urbains, le secteur du logement social, le milieu associatif : agents de développement, médiateurs, animateurs de rue, enquêteurs sociaux, correspondants de nuit, agents et animateurs d'espaces de concertation, etc.

### 1.3. Schéma général des études universitaires (LMD)

Depuis 2004, l'Université française est entrée dans le système LMD.

- L : Licence (bac + 3)
- M : Master (bac + 5)
- D : Doctorat (bac + 8)

La licence regroupe les **trois premiers niveaux** d'études universitaires : **L1, L2 et L3**. Les enseignements sont semestrialisés : chaque année universitaire étant composée de deux semestres, la licence est constituée de six semestres d'enseignement. Le niveau L1 est composé des semestres S1 et S2, le niveau L2 des semestres S3 et S4 et le niveau L3 des semestres S5 et S6.

Un enseignement semestriel est appelé **Élément Constitutif (EC)**. Il représente 39 heures d'enseignement (3 heures hebdomadaires sur 13 semaines). Au sein du département de sociologie et d'anthropologie, un EC peut correspondre à 3, 6 ou 12 crédits selon les cas. Ces **crédits européens** sont appelés **ECTS**, abréviation de *European Credits Transfer System*. On appelle **Unité d'Enseignement (UE)** le regroupement de plusieurs EC dont les notes se compensent.

Chaque semestre représente 30 ECTS capitalisables (c'est-à-dire définitivement acquis lorsqu'ils sont obtenus). Ces crédits sont transférables d'une université à l'autre, en France et à l'étranger à condition de s'inscrire dans la même licence ou dans une licence équivalente. La licence de sociologie totalise 180 crédits européens.

### 1. 4. Contrôle continu et assiduité

Tous les enseignements composant la licence de sociologie sont validés en contrôle continu, **la présence en classe est donc obligatoire** pour tous les cours (EC), sauf mention contraire de la part de l'enseignant-e (travail hors classe, enquête, etc.). Seuls les étudiant-e-s salarié-e-s, justifiant d'un mi-temps ou plus, attesté par un contrat de travail, peuvent bénéficier d'un aménagement dans certains cours et/ou valider en « contrôle terminal ». Les cours susceptibles d'aménagement pour les étudiant-e-s salarié-e-s sont : « Introduction aux sciences sociales 1 et 2 », « Transformations sociales au XXème siècle », « Introduction à l'anthropologie », « Parcours individuel 1 et 2 », « Décrire la société française », « Introduction thématique 1 et 2 : grands courants », « Approfondissement : question de sociologie », « Présentation et analyse d'une grande enquête » et « Domaines de l'anthropologie ».

Dans ce dernier cas, une attestation, sur présentation de votre contrat de travail, pourra vous être délivrée par le secrétariat de sociologie. Elle devra être présentée à chaque enseignant-e qui décidera des modalités d'évaluation.

### 1.5. Enseignant-e-s référent-e-s

Tou-te-s les étudiant-e-s en licence ont la possibilité de consulter un-e enseignant-e référent-e qui les renseigne sur le fonctionnement du département, les aide à faire le point sur leur

parcours et les conseille face à toute difficulté liée aux études. Le département de sociologie et d'anthropologie a pris les dispositions suivantes :

- Les enseignant-e-s référent-e-s de L1, L2 et L3 sont désignés à la rentrée. Renseignez-vous auprès de vos enseignant-e-s.
- Pour les étudiant-e-s en transfert d'une autre université française et/ou réorientation, F. de BARROS et Marie Paule COUTO sont les enseignantes référentes.
- Pour les étudiant-e-s arrivant de l'étranger, Charles SOULIE et Didier GAZAGNADOU sont les enseignants référents.
- Pour les étudiant-e-s Erasmus Emma GOBIN est l'enseignante référente.

## **1.6. Les tuteurs**

Tou-te-s les étudiant-e-s de licence ont la possibilité de consulter les tuteurs. Ils/elles sont d'ancien-ne-s étudiant-e-s de la licence de sociologie, souvent en Master. Ils/elles connaissant bien la formation et son organisation pour l'avoir suivie et peuvent faire bénéficier les étudiant-e-s de licence de leur expérience.

Plus spécifiquement, les tuteurs d'accueil interviennent au moment de l'inscription pédagogique pour aider les étudiant-e-s dans leurs démarches d'inscription. Les tuteurs d'accompagnement prennent le relais des tuteurs d'accueil et assurent un accompagnement personnalisé des étudiant-e-s jusqu'à la fin de l'année universitaire. Ils/Elles aident les étudiant-e-s en fonction de leurs besoins et peuvent les accompagner en cas de difficultés rencontrées dans les cours.

## **2. Tableau de la progression pédagogique semestrielle**

La progression pédagogique présentée dans le tableau ci-dessous doit être respectée. Un-e étudiant-e inscrit-e en L2 doit prioritairement suivre les EC non obtenus du semestre 1 et du semestre 2. De même un-e étudiant-e inscrit-e en L3 doit prioritairement suivre les EC non obtenus des semestres 1, 2, 3 et 4.

### 3. Structure de la licence de sociologie

	UE	Intitulé EC	ECTS	Notes
SEM1	Majeure - initiation	Introduction aux sciences sociales 1	6	
		Présentation des méthodes des sciences sociales	6	
	Découverte	Transdisciplinaire : « Transformations sociales au XXème siècle » ou « Expression orale et écrite (FLE) »	6	
		Découverte : « Découverte : Intro. à l'anthropologie » ou « Découverte d'une autre discipline »	6	
	Transversale	Méthodologie du travail universitaire	3	
C2i		3		
TOTAL SEMESTRE 1			30	
SEM2	Majeure-initiation	Introduction aux sciences sociales 2	6	
		Décrire la société française	6	
	Découverte	Parcours individuel – 1 : Recherches contemporaines / EC découverte d'une autre discipline	6	
		Parcours individuel – 2 : Découverte des métiers en sc. sociales / EC découverte d'une autre discipline	6	
	Transversale	Langue	3	
EC Libre		3		
TOTAL SEMESTRE 2			30	
SEM3	Majeure - Approfondissement sociologique	Introduction thématique 1 : grands courants	6	
		Entretien [méthode]	6	
	Mineure	EC 1	3	
		EC 2	3	
	Transversale - Professionnalisation	Questionnaire	6	
Lire et mobiliser les statistiques		6		
TOTAL SEMESTRE 3			30	
SEM4	Majeure - Approfondissement sociologique	Introduction à la démographie	6	
		Introduction thématique 2 : grands courants	6	
	Mineure	EC 3	3	
		EC 4	3	
	Transversale - Professionnalisation	Langue	6	
Traiter les données statistiques		6		
TOTAL SEMESTRE 4			30	
TOTAL L1 + L2			120	
SEM5	Majeure - Spécialisation	Présentation et analyse d'une grande enquête	6	
		Approfondissement : question de sociologie	6	
	Mineure	EC 5	3	
		EC 6	3	
	Transversale - Professionnalisation	Langue	6	
E-C de pré-professionnalisation   EC Libre		6		
TOTAL SEMESTRE 5			30	
SEM6	Majeure - spécialisation	Présentation et analyse d'une grande enquête	6	
		Approfondissement : question de sociologie	6	
	Mineure	EC 7	3	
		EC 8	3	
	Transversale - Professionnalisation	Projet tutoré ou stage	12	
TOTAL SEMESTRE 6			30	
TOTAL LICENCE			180	

### 3.1. Composantes de la licence de sociologie

La licence de sociologie est organisée autour de deux composantes :

- une **majeure** (discipline principale), comptant 156 crédits européens (ECTS) suivie dès la première année de licence et pendant les 3 ans de la licence. Elle regroupe les enseignements fondamentaux (théoriques, méthodologiques ou pratiques) de la discipline.
- une **mineure** (une discipline complémentaire ou une spécialisation interne), comptant pour 24 ECTS commençant en deuxième année de licence et se poursuivant en troisième année de licence.

#### 3.1.1. La majeure de sociologie

La majeure est composée de 12 Unités d'Enseignement (UE), correspondant à 24 cours (EC), qui dispensent des savoirs à la fois théoriques et pratiques sur l'ensemble de la licence. L'ensemble des cours à valider dans la majeure de sociologie est présenté plus bas, avec l'organisation du cursus.

#### 3.1.2. Les mineures internes et externes

L'obtention de la licence de sociologie suppose la validation d'une mineure suivie en L2 et en L3. Chaque mineure correspond à 24 crédits européens (ECTS) soit, le plus souvent, 8 EC de 3 crédits, ECTS. Leur objectif consiste à orienter le regard des étudiant-e-s vers d'autres sciences humaines et sociales en les invitant à explorer la richesse de l'offre de formation de l'université Paris 8, ou bien à acquérir ou renforcer des savoir-faire spécifiques à leur discipline. Les étudiant-e-s ont donc la possibilité de choisir parmi des mineures dispensées par le département de sociologie et d'anthropologie ou par un autre département de l'université.

- **deux mineures internes** sont assurées par le département de sociologie et d'anthropologie: « Anthropologie » et « Pratique d'enquête ». Elles sont décrites plus bas.
- des **mineures externes** sont assurées par d'autres départements présents dans l'université. Les mineures externes conseillées aux étudiant-e-s inscrit-e-s en majeure de sociologie sont : la science politique, les sciences de l'éducation, l'histoire, la géographie, l'éco-gestion, communication/FLE.

### 3.2. La Prépa : préparation aux métiers du social en L1

Le cursus de Prépa, gratuit et intégré à la Licence 1 de sociologie, est réservé aux étudiant-e-s qui souhaitent **préparer un ou des concours** ouvrant à des carrières au sein du travail social (éducation spécialisée, assistance sociale, etc.).

Si ces concours sont, en théorie, ouverts aux titulaires d'un baccalauréat, rares sont les candidat-e-s qui les obtiennent à la sortie de l'enseignement secondaire. Cette Prépa se propose

donc d'optimiser les chances des étudiant-e-s dont le projet est d'intégrer une école de travail social.

La Prépa offre des cours d'entraînement aux épreuves écrites et orales des concours (note de synthèse, dissertation de culture générale, entretiens individuels et collectifs, etc.) et des enseignements thématiques liés aux secteurs professionnels auxquels les étudiant-e-s se destinent. Elle constitue par ailleurs un espace de rencontre avec des professionnels de différents secteurs de l'intervention sociale (protection de l'enfance, réduction des risques, insertion...), qui viennent présenter leur métier et discuter de leur pratique professionnelle, de ses enjeux, mutations, difficultés et gratifications. Enfin, la Prépa propose un accompagnement à l'élaboration d'un projet professionnel qui soit en adéquation avec les aspirations des étudiant-e-s.

La Prépa correspond à 24, ECTS. Elle est composée de deux EC de « Méthodologie écrite » et de deux EC de « Méthodologie orale » (chaque EC représentant 6 ECTS).

Les cours ont lieu au premier semestre tous les jeudis de 12h à 18h, puis en continu à l'intersemestre, pour un entraînement intensif aux épreuves écrites et orales des concours. L'assiduité à l'ensemble des cours est exigée.

Pour tout renseignement, contacter les responsables de la Prépa :  
Florence Bouillon, [florence.bouillon@gmail.com](mailto:florence.bouillon@gmail.com)  
Coline Cardi, [cardi.coline@gmail.com](mailto:cardi.coline@gmail.com)

### **3. 3. Les mineures de L2/L3**

#### **3.3.1. Les mineures proposées par le département de sociologie et d'anthropologie**

##### **Mineure de sociologie « pratique d'enquête »**

La mineure « pratique d'enquête » s'adresse exclusivement aux étudiant-e-s inscrit-e-s en majeure de sociologie. Elle propose une formation aux méthodes qualitatives de la recherche en sociologie et en anthropologie.

En Licence 2, il est proposé un EC au choix, un cours d'« observation » et deux cours de « grands courants ». En Licence 3, la mineure est composée de trois cours : « approfondissement : question de sociologie », « construire son projet » et « atelier suivi de projet ». Les cours « construire son projet » et « atelier suivi de projet » sont des cours couplés réalisés durant les deux semestres. Ils s'articulent à un stage de terrain qui se présente sous deux versions distinctes au choix pour l'étudiant-e : un stage intensif d'une semaine en province ou un stage de terrain en région parisienne.

##### **➤ La version « Stage de terrain intensif »**

Cette version propose un stage de huit jours dans une région de France autre que l'île de France. Ce stage est encadré par deux enseignant-e-s -chercheur-e-s (les frais de transport et d'hébergement sur place sont assurés par l'université). Avant de se rendre sur le terrain, dans le cadre d'un atelier intitulé « Construire son projet », au premier semestre, les étudiant-e-s

sont invité-e-s à définir un thème de recherche, à élaborer une problématique initiale, à réunir et à étudier une documentation liée à leur objet de recherche et à établir un premier programme d'enquête (6 ECTS).

Le stage de terrain lui-même, qui a lieu à la fin du premier semestre ou au début du second, met les étudiant-e-s en situation d'apprenti-e-s chercheur-e-s réalisant des entretiens et des observations et recueillant une documentation locale. Cette phase de recueil de données est accompagnée par les enseignant-e-s-chercheur-e-s qui les encadrent : préparation et analyse des entretiens, réflexion sur la dynamique de l'enquête, tenue d'un journal de terrain, classement documentaire des notes prises, des enregistrements, des photographies, des documents collectés, etc.

Après le stage, dans le cadre d'un atelier intitulé « suivi de projet », au second semestre, les étudiant-e-s dressent le bilan de leur enquête et analysent leurs données (3 ECTS). Ils/Elles sont invité-e-s à rédiger un rapport de recherche qui sera validé au titre de l'UE « Professionnalisation » (12 ECTS).

#### ➤ La version « Terrain local »

Cette version propose le même apprentissage (les mêmes formules d'encadrement, le même nombre d'EC et les mêmes dotations en crédits ECTS) à partir d'un terrain d'enquête situé en région parisienne.

Les étudiant-e-s pour cette mineure suivront la progression semestrielle suivante en L2 et L3 :

Sem3	Mineure d'enquête	pratique	Introduction thématique 1 : grands courants	3 ECTS
			EC au choix	3 ECTS
Sem4	Mineure d'enquête	pratique	Observation	3 ECTS
			Introduction thématique 2 : grands courants	3 ECTS
Sem5	Mineure d'enquête	pratique	Construire son projet	6 ECTS
Sem6	Mineure d'enquête	pratique	Atelier : suivi de projet	3 ECTS
			Approfondissement : question de sociologie	3 ECTS

NB : les étudiants ayant commencé une mineure anthropologie en L2 ont la possibilité, sous réserve d'acceptation de leur demande par les responsables de stage de terrain et dans la limite des places disponibles, de basculer vers la mineure pratique d'enquête en L3.

#### **Mineure « Anthropologie »**

Cette mineure, proposée par le département de sociologie et d'anthropologie, concerne les étudiant-e-s qui souhaitent choisir des cours d'anthropologie comme complément privilégié de leur formation. Elle propose une initiation théorique à cette discipline. Elle est composée de 8 EC, dotés chacun de 3 ECTS.

La mineure d'anthropologie est également ouverte aux étudiant-e-s venant d'autres

disciplines.

En Licence 2 et Licence 3, les étudiant-e-s doivent respecter la progression semestrielle suivante :

Sem3	Mineure anthropologie	Introduction : histoire et épistémologie de l'anthropologie	3 ECTS
		Aire culturelle 1	3 ECTS
Sem4	Mineure anthropologie	Introduction : Domaines et courants de l'anthropologie	3 ECTS
		Aire culturelle 2	3 ECTS
Sem5	Mineure anthropologie	Domaines de l'anthropologie	3 ECTS
		Grands courants de l'anthropologie	3 ECTS
Sem6	Mineure anthropologie	Domaine de l'anthropologie	3 ECTS
		Grands courants de l'anthropologie	3 ECTS

Les informations complètes concernant les EC proposés dans la mineure d'anthropologie, les contenus des enseignements et leurs horaires sont présentés dans **la brochure d'anthropologie**, disponible au département de sociologie et d'anthropologie.

Responsable de la mineure anthropologie : Barbara CASCIARRI, courriel : [barbara.casciarri@univ-paris8.fr](mailto:barbara.casciarri@univ-paris8.fr).

Secrétariat : Josette DESVOIS, bureau B-349, tel : 01 49 40 68 19, Fax : 01 49 40 68 20  
Courriel : [josette.desvois@univ-paris8.fr](mailto:josette.desvois@univ-paris8.fr)

### **3.3.2. Les mineures proposées par d'autres départements de l'université**

#### **Mineure du département de Science Politique**

Le département de Science politique propose une mineure aux étudiant-e-s non spécialistes. Elle est composée de 8 EC. L'étudiant-e doit suivre la progression pédagogique suivante :

En S3, 2 EC :

- Histoire de la pensée politique
- Analyser et enquêter l'État

En S4, 2 EC :

- Introduction aux relations internationales CM
- Introduction à sociologie politique

En S5, 2 EC :

- Organisations internationales
- Épistémologie des sciences sociales

En S6, 2 EC :

- Questions contemporaines de théorie politique
- Action collective et participation politique



L'inscription se fera, par ordre d'arrivée, auprès des tuteurs du département de science politique. Les dates de permanences sont consultables sur le site du département de science politique.

**Contact et renseignements :**

Salle B 334, bâtiment B2, 3e étage  
Peinda NICOLAS & Inès SAÏHI KHELIFA  
Tél. 01 49 40 68 67 / 66 31

Site du département de Science politique <http://www.science-politique.univ-paris8.fr/>

Blog du secrétariat : <http://sciencepoparis8.hautetfort.com/>

**Mineures du département de Sciences de l'Éducation**

Le département de Sciences de l'Éducation propose deux mineures au choix aux étudiant-e-s non spécialistes : « **École et enseignement** » (capacité d'accueil limitée à 20 places) et « **Sciences de l'éducation** ». Pour chacune des mineures, les étudiant-e-s doivent choisir deux EC de 3 ECTS par semestre parmi une liste d'EC proposés.

Les places étant limitées, les étudiant-e-s sont invité-e-s à se renseigner auprès du secrétariat de Sciences de l'éducation.

**Contact et renseignements :**

Secrétariat de Licence, bureau A456 Barbara Thetart  
Tél. : 01.49.40.66.54. 61  
Courriel : [barbara.thetart@univ-paris8.fr](mailto:barbara.thetart@univ-paris8.fr)

**Mineure du département d'Histoire**

Le département d'Histoire propose à tous les étudiant-e-s qui le souhaitent de suivre une mineure. La mineure est constituée de 8 EC : Les étudiants doivent favoriser les cours de L2 « *introductions* » ou « *questions* » qui sont les mieux adaptés à leurs besoins, mais ils peuvent aussi suivre des cours de L3 « *thématiques* » ou « *sciences auxiliaires* » lorsqu'ils ont atteint la troisième année de leur programme de majeure.

Les thèmes et horaires définitifs des cours sont mis en ligne sur le site internet du département d'histoire : <http://www2.univ-paris8.fr/histoire/>.

**Procédure d'inscription.** Les enseignants ne gèrent pas les inscriptions. Les étudiants doivent se préinscrire auprès des tuteurs du département d'histoire à partir du mercredi 14 septembre (voir les horaires de permanences sur le site du département). Cette préinscription garantit une place dans le cours si l'étudiant se présente aux premières séances. En cas d'absence, la préinscription est annulée sans avertissement. L'inscription n'est entérinée qu'à la quatrième semaine du semestre.

**Contact et renseignements :**

Département d'Histoire Bât. B, bureau B 346  
Guylène Deruel

Tél. : 01 49 40 68 25

Courriel : [guylene.deruel@univ-paris8.fr](mailto:guylene.deruel@univ-paris8.fr)

Site internet : <http://www2.univ-paris8.fr/histoire/>

### **Mineure du département de Géographie**

Le département de géographie donne la possibilité aux étudiant-e-s de constituer eux-mêmes leur propre mineure en puisant dans l'offre de cours du département de géographie.

Une brochure spéciale pour les étudiant-e-s non-géographes présentant les descriptifs des EC peut être retirée au secrétariat de géographie ou consultée sur le site de leur département.

#### ***Contact et renseignement :***

Bâtiment D, 1er étage, bureau D129

Julie Athlan

Tél. : 01 49 40 72 73

Courriel : [julie.athlan@univ-paris8.fr](mailto:julie.athlan@univ-paris8.fr)

Site : <http://www.geographie.univ-paris8.fr/>

### **Mineure du département d'Économie-Gestion**

Le département d'Économie-gestion propose une mineure dont la capacité d'accueil est limitée à 10 étudiant-e-s pour l'ensemble de l'Université.

#### ***Contact et renseignement :***

Bâtiment D, salles 108 et 109,

Tél : 01 49 40 73 79 / 73 81.

Courriel : Courriel : [licence.ecoges@univ-paris8.fr](mailto:licence.ecoges@univ-paris8.fr)

Site : <http://www.ufr-aes-ecoges.univ-paris8.fr/Contacts>

### **Mineure du département de Psychologie**

La mineure de psychologie est composée de 8 EC de 3 crédits ECTS à choisir par l'étudiant-e parmi une liste d'EC.

#### ***Contact et renseignements :***

Bât. A, salle 277

Claudia KALLAM

Tél : 01 49 40 68 03

Courriel : [licencepsycho@univ-paris8.fr](mailto:licencepsycho@univ-paris8.fr)

Site du département : <http://www.ufr-psycho.univ-paris8.fr/Presentation-de-la-Licence-de>

### **Mineure du département Communication/FLE**

Certains enseignements proposés par le département Communication/FLE sont recommandés aux étudiant-e-s non francophones souhaitant renforcer leurs compétences en « Français Langue Étrangère » ou aux étudiant-e-s francophones ayant besoin de

renforcer leurs compétences en français écrit et oral et en méthodologie du travail universitaire. Ces enseignements ne sont pas organisés en mineure. Toutefois, dès lors qu'ils totalisent 24 crédits européens (soit 8 EC de 3 ECTS), ces enseignements peuvent être validés comme mineure par le département de sociologie et d'anthropologie. Le département de communication/FLE reçoit les étudiant-e-s du 14 au 18 septembre 2015 pour leur présenter l'offre de cours et les orienter.

Les étudiant-e-s intéressé-e-s sont prié-e-s de prendre contact, au préalable, avec les responsables de la licence afin d'obtenir leur **accord sur justification pédagogique**. Celle-ci sera favorisée par la recommandation par un-e enseignant-e faite à l'étudiant-e de suivre une mineure de FLE.

**Contact et renseignements :**

Bureau A331

François-Xavier LALAISSON

Tél : 0149406658

Courriel : [comfel@univ-paris8.fr](mailto:comfel@univ-paris8.fr)

## **II - Organisation du cursus et contenu des enseignements**

## 1. Organisation du cursus

### 1.1. Organisation du cursus : une progression semestrielle favorisant la réorientation

La première année de licence a pour objectif d'initier les étudiant-e-s à la sociologie et de leur faire acquérir les fondements des méthodes du travail universitaire tout en leur offrant la possibilité de découvrir une nouvelle discipline : l'anthropologie, les sciences de l'éducation, l'histoire, la science politique, la géographie, etc.

La deuxième et la troisième année de licence ont pour objectif le renforcement de l'acquisition des compétences disciplinaires par la poursuite d'une majeure de sociologie (4 cours de 6 ECTS par semestre) et la confirmation d'un enseignement de mineure (2 cours de 3 ECTS par semestre).

La présence d'EC transversaux, d'EC de Découverte et d'une mineure permet à l'étudiant-e de composer de manière éclairée son parcours de formation après avoir fait l'expérience de plusieurs disciplines et doit faciliter sa réorientation.

Les six semestres de la licence de sociologie se composent de deux périodes distinctes : un premier semestre dit d'**orientation** et cinq semestres dits de **formation**.

Au terme du premier semestre, les étudiant-e-s qui le souhaitent peuvent se réorienter vers une autre majeure proposée par un autre département.

Pour les étudiant-e-s qui confirment leur choix de la « majeure sociologie », il est fortement conseillé de valider les quatre enseignements « Introduction aux sciences sociales 1 », « Présentation des méthodes des sciences sociales », « Transdisciplinaire : Transformations sociales au XXème siècle/ expression écrite et orale » et « Méthodologie du travail universitaire » avant de suivre les enseignements proposés dans la suite du cursus.

Les enseignements des 5 semestres de formation sont organisés selon une progression pédagogique qui doit, elle aussi, être respectée, sauf indication contraire des responsables de formation (voir le tableau de la progression pédagogique).

Une réorientation est également possible à la fin de la licence 1.

Les étudiant-e-s désirant se réorienter sont invité-e-s à contacter le Service Commun Universitaire d'accueil, d'orientation et d'insertion professionnelle des étudiant-e-s (SCUIO) bâtiment A, salle 347.

Tél. : 01 49 40 67 15 / 01 49 40 67 16 / 01 49 40 67 17

Courriel : scuio@univ-paris8.fr

## **1.2. Une organisation semestrielle favorisant l'acquisition des EC et leur compensation**

La plupart du temps, un semestre comporte trois unités d'enseignements (UE), composées chacune de deux éléments constitutifs (EC).

L'objectif de ce type d'organisation semestrielle est de permettre l'acquisition et la capitalisation des EC et des UE selon les règles de compensation suivantes (cf. règles de scolarité de la partie « Formalités administratives et pédagogiques » en fin de brochure) :

- un EC est acquis dès lors que la note obtenue est égale ou supérieure à 10 ou dès lors que la moyenne de l'UE dont il fait partie est égale ou supérieure à 10.
- une UE est acquise dès lors que la moyenne des EC qui la composent est égale ou supérieure à 10 ou dès lors que la moyenne de la totalité des UE du semestre est égale ou supérieure à 10.
- deux semestres d'une même année sont compensables dès lors que la moyenne de la totalité des UE est égale ou supérieure à 10.

## **1.3. La seconde session est un droit**

Tout-e étudiant-e inscrit-e a le droit de passer la seconde session (rattrapage) qui aura lieu en juin 2017 pour les EC des deux semestres (l'étudiant-e qui souhaite rattraper une note déjà compensée par d'autres, doit effectuer une renonciation de cette note auprès du secrétariat, avant la date du jury du semestre). La meilleure des deux notes sera alors conservée. Si un-e étudiant-e n'est toutefois pas parvenu à valider son EC, il/elle doit impérativement se réinscrire à cet EC l'année suivante.

## **1.4. Modalités de passage en L2 et L3**

Conformément aux règles de scolarité de l'université (consultables à l'adresse : <http://www.univ-paris8.fr/Regles-de-scolarite-et-examens>), sous réserve de la décision du jury et de ne pas avoir épuisé le nombre d'années d'inscription autorisé :

- pour une admission en L2, l'obtention d'un minimum de 30 ECTS est exigée
- pour une admission en L3, l'obtention d'un minimum de 90 ECTS est exigée, ainsi que la validation complète de la L1

L'étudiant-e désirant passer en année supérieure doit en faire la demande par écrit au secrétariat du département de sociologie et d'anthropologie avant les délibérations du jury, qui ont lieu en juillet, en septembre et en février (les dates sont indiquées sur le site du département).

## 2. Intitulés des enseignements et progression pédagogique pour chaque semestre de la licence

### 2.1. Semestre 1

Au premier semestre de la licence 1, l'étudiant-e doit suivre 6 cours organisés en trois groupes (Unité d'enseignement UE) de deux cours :

Sem1	Majeure-initiation	Introduction aux sciences sociales 1	6 ECTS
		Présentation des méthodes des sciences sociales	6 ECTS
	Découverte	Transdisciplinaire : « Transformations sociales au XXème siècle »/ Expression écrite et orale/ Prépa métiers du social	6 ECTS
		Découverte : Introduction à l'anthropologie/Découverte d'une autre discipline/ Prépa métiers du social	6 ECTS
	Transversale	Méthodologie du travail universitaire	3 ECTS
		C2i	3 ECTS

➤ **EC « Introduction aux sciences sociales 1 »**

*Ce cours propose de partir de quelques idées reçues ou concepts de sens commun (par exemple: « Quand on veut on peut. » « Les assistés », « Le niveau baisse ») et des formes de naturalisation ordinaires des différences sociales pour initier les étudiant-e-s au raisonnement sociologique.*

➤ **EC « Présentation des méthodes des sciences sociales » (PMSS)**

*Les sociologues et les anthropologues, dans leur pratique, ont recours à différentes méthodes de recueil des données : questionnaires, entretiens, observations, sources écrites. Cet enseignement présente ces dispositifs d'enquête dans leur diversité, en relation avec la construction d'un objet de recherche et aborde les questions théoriques et pratiques liées au traitement des données recueillies.*

➤ **EC « Transdisciplinaire »:** « Transformations sociales au XXème siècle » ou « Expression écrite et orale »

**« Transformations sociales au XXème siècle » :**

*Cet enseignement vise à aborder plusieurs transformations centrales qui ont traversé la société française au XXème siècle : évolutions des structures économiques et du monde du travail ; développement puis recomposition de l'État social et de ses interventions ; migrations intérieures et rapports entre villes et campagnes ; immigrations ; croissance forte de la scolarisation.*

*Ces transformations seront abordées de deux manières : d'une part, par une présentation chronologique de ces grandes évolutions et de leurs analyses par les historiens et sociologues ;*

*d'autre part par la mise en œuvre de l'approche biographique. Les étudiant-e-s seront amené-e-s à réaliser à propos d'une personne âgée une biographie et un arbre généalogique pour comprendre comment les grands événements du XXème siècle et cette histoire sociale collective façonnent les histoires individuelles.*

**« Expression écrite et orale »(FLE) :**

*Les étudiant-e-s ayant des difficultés d'expression écrite en français ont la possibilité de suivre, à la place du cours « transformations sociales au XXème siècle » proposé par le département de sociologie et d'anthropologie, un cours intitulé « Remédiation » dispensé par le département de FLE.*

➤ **EC « Découverte »**

L'EC « Découverte » a pour objectif d'initier l'étudiant-e à une nouvelle discipline. Il /elle est libre de suivre le cours labellisé « Découverte » de son choix dans l'université. Le département de sociologie et d'anthropologie invite cependant les étudiant-e-s à se diriger en priorité vers le cours d'introduction à l'anthropologie proposé par le département ou les EC « Découverte » proposés par les départements de Science politique, de Sciences de l'Education, d'Histoire, de Géographie, d'Economie-Gestion, de Psychologie et de Communication/FLE.

**« Découverte : Introduction à l'anthropologie » :**

*Issue de l'ethnologie, discipline des sciences sociales qui s'est élaborée à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle autour de l'étude de sociétés pensées à travers le vocable de « sauvage » ou de « primitif », l'anthropologie sociale et culturelle applique ses méthodes (enquête de terrain et observation participante) et ses concepts, à l'analyse de l'ensemble des sociétés du monde contemporain. En s'appuyant sur les travaux des fondateurs de la discipline ainsi que sur les recherches plus récentes, ce cours d'introduction à l'anthropologie sociale et culturelle présentera plusieurs grands thèmes de la discipline (parenté, construction du genre, rituels, fait religieux, organisation sociale et politique, etc.).*

**EC « découverte » proposés par les autres départements :**

Les étudiant-e-s sont invité-e-s à consulter la liste des EC « découverte » proposés par les autres départements sur leur site internet.

➤ **EC « Méthodologie du travail universitaire » (MTU)**

*Les études de sociologie supposent la maîtrise de plusieurs savoir-faire : prise de notes, recherche documentaire, analyse et résumé de textes théoriques, construction d'une argumentation, compte-rendu d'entretiens et d'observations, rédaction et présentation de rapports. Cet enseignement permet aux étudiant-e-s d'évaluer leurs compétences dans ces domaines et leur donne des indications sur la manière de les améliorer par un travail personnel.*



Un dispositif pédagogique spécial est mis en place au premier semestre, pour les étudiant-e-s qui le souhaitent. Il s'agit d'un regroupement de deux cours :

- « Méthode du travail universitaire » dont l'objet est de se familiariser avec l'université et quelques techniques de travail universitaire (prise de notes, résumé, compte-rendu, exposé, plan détaillé...);
- « Présentation des méthodes sciences sociales » qui est une première approche du travail de terrain et de ses techniques (observation, entretien, questionnaire).

Cet enseignement regroupé est proposé par Claudette Lafaye le lundi de 9h à 15h et Fabien Clouette le mardi de 9H à 15H. Il est impératif de suivre les deux cours à la suite et donc impossible de s'inscrire à l'un sans s'inscrire à l'autre.

➤ **EC « Certificat informatique et internet »**

*Cet EC consiste en l'apprentissage des techniques informatiques de base : traitement de texte, tableur, navigation Internet, etc.*

**Attention :**

L'inscription à cet EC se fait dans le département « Informatique Pour Tous », bât. C. Il y a un nombre limité de places dans chaque cours proposé. Il est donc préférable d'arriver en avance lors de la première semaine de cours.

[http://ipt.univ-paris8.fr/c2i/v4/?page\\_id=145](http://ipt.univ-paris8.fr/c2i/v4/?page_id=145)

## 2.2. Semestre 2

Le second semestre de la première année de licence s'inscrit dans le prolongement du premier semestre. L'étudiant-e doit suivre 6 cours organisés en trois groupes de deux cours :

Sem2	Majeure-initiation	Introduction aux sciences sociales 2	6 ECTS
		Décrire la société française	6 ECTS
	Découverte	Parcours individuel 1 : Recherches contemporaines/ EC découverte d'une autre discipline/ Prépa métiers du social	6 ECTS
		Parcours individuel 2 : Découverte des métiers des sciences sociales / EC découverte d'une autre discipline/ Prépa métiers du social	6 ECTS
	Transversale	Enseignement linguistique 1	3 ECTS
		EC Libre	3 ECTS

➤ **EC « Introduction aux sciences sociales 2 »**

*Cet enseignement portera sur les premiers auteurs notamment les fondateurs de la sociologie au XIX<sup>e</sup> siècle et tout début du XX<sup>e</sup> : Durkheim, Marx, Weber, la première génération des sociologues de Chicago.*

➤ **EC « Décrire la société française »**

*Cet enseignement s'attache à décrire la société française contemporaine. Il présente, en les discutant, les catégories, nomenclatures et classifications utilisées en sociologie.*

➤ **2 EC de « Découverte »**

Au second semestre, l'étudiant-e a la possibilité de suivre au sein du département de sociologie et d'anthropologie les cours « Parcours individuel 1 : recherches contemporaines » et « Parcours individuel 2 : découvertes des métiers des sciences sociales » ou de suivre deux cours de « Découverte » dans une autre discipline que sa majeure. Les cours proposés par les départements de science politique, de sciences de l'éducation, d'histoire, de géographie, d'économie-gestion, de psychologie, de communication/FLE sont conseillés.

**« Parcours individuel 1 : Recherches contemporaines »**

*Cet enseignement propose un aperçu des différents domaines de recherche et d'enquêtes en sociologie. Après une ou deux séances d'introduction, les enseignant-e-s du département de sociologie et d'anthropologie sont tour à tour invité-e-s, en fonction de leurs spécialités, à présenter aux étudiant-e-s une thématique de recherche (par exemple la sociologie urbaine, sociologie du genre, sociologie des religions, etc.) ou une enquête sociologique (par exemple le choix des prénoms, le rapport des classes populaires au service public, les gardiens d'immeuble, etc.).*

**« Parcours individuel 2 : Découverte des métiers des sciences sociales »**

*Cet enseignement « Découverte des métiers des sciences sociales » se propose de faire découvrir la sociologie et l'anthropologie à partir d'approches renouvelées, plus concrètes, qui donne précocement aux étudiant-e-s une idée des débouchés professionnels. Construit autour de l'invitation de professionnels, diplômés de sociologie et/ou d'anthropologie, le propos sera de montrer, à l'encontre des idées reçues, la diversité des débouchés et des métiers concernés : chargé d'études urbaines, consultant en organisation, consultant en concertation et participation, enquêteur social, responsable des études locales en collectivité, chef de projet politique de la ville, chargé de développement local, directeur de maison de retraite, attaché de conservation du patrimoine, directeur d'écomusée, médiateur interculturel, consultant pour des ONG, etc... Ces professionnels viendront présenter leur formation, leur parcours professionnel, leurs missions et l'évolution de ces dernières avec l'objectif de sensibiliser les étudiant-e-s aux conditions d'exercice des métiers exercés et des évolutions de carrière.*

**EC « découverte » proposés par les autres départements :**

Les étudiant-e-s sont invité-e-s à consulter la liste des EC « découverte » proposés par les autres départements sur leur site internet.

➤ **EC « Enseignement linguistique 1 »**

Les étudiant-e-s doivent choisir **l'anglais** pour valider les EC « Enseignement linguistique »,

sauf si un enseignement **Communication-FLE** (Français langue étrangère) leur a été recommandé par un enseignant-e et qu'ils/elles en ont obtenu l'autorisation par les responsables de licence.

Consulter la rubrique 4.2 de la partie III. Formalités administratives et pédagogiques pour les procédures de test et d'inscription.

➤ **EC Libre**

L'étudiant-e est libre de suivre le cours de son choix parmi les cours de second semestre pouvant être validés comme EC libre dans un autre département. Les EC libres proposés par les départements de Science politique, Sciences de l'Éducation, Economie-Gestion, Histoire, Géographie, Psychologie, Communication/FLE sont cependant conseillés. L'étudiant peut également choisir un enseignement proposé par le département de sociologie et d'anthropologie en L1 qu'il n'aurait pas déjà suivi (Exemple : « Parcours individuel 1 : Recherches contemporaines » et Parcours individuel 2 : Découverte des métiers des sciences sociales »).

### 2.3. Semestre 3

***Les étudiant-e-s de L2 doivent prioritairement s'inscrire dans les EC des semestres 1 et 2 qu'ils/elles n'ont pas encore validés.***

En licence 2, l'étudiant-e fait le choix d'une majeure et d'une mineure qu'il/elle poursuivra en licence 3. Au semestre 3, l'étudiant-e doit suivre 6 cours organisés en trois groupes de deux cours.

Sem3	Majeure – Approfondissement sociologique	Introduction thématique 1 : grands courants	6 ECTS
		Entretien	6 ECTS
	Mineure	EC 1	3 ECTS
		EC 2	3 ECTS
	Transversale – Professionnalisation	Questionnaire	6 ECTS
		Lire et mobiliser les statistiques	6 ECTS

➤ **EC « Introduction thématique 1 : grands courants »**

*L'enseignement proposé sous cet intitulé rend compte de perspectives théoriques élaborées en sociologie et en anthropologie afin d'interpréter les phénomènes sociaux. Il s'agit d'examiner les contextes de leur élaboration, leurs principaux concepts ainsi que les débats suscités par leur emploi.*

➤ **2 EC de Mineure**

Rappel : Les étudiant-e-s ont la possibilité de choisir parmi des mineures dispensées par le

département de sociologie et d'anthropologie ou par un autre département de l'université.

- **deux mineures internes** sont assurées par le département de sociologie et d'anthropologie : « **Anthropologie** » et « **Pratique d'enquête** ».
- des **mineures externes** sont assurées par d'autres départements présents dans l'université. Les mineures externes conseillées aux étudiant-e-s inscrits en majeure de sociologie sont : la science politique, les sciences de l'éducation, l'histoire, la géographie, l'éco-gestion, communication/FLE.

Les étudiant-e-s souhaitant choisir une mineure dans une autre discipline ont la possibilité de le faire. Ils devront pour cela prendre contact, au préalable, avec les responsables de la licence.

**Les mineures au choix sont présentées dans la partie I. Présentation de la licence de sociologie ci-dessus.**

Le détail du contenu des mineures, la liste des EC aux choix, les intitulés et les horaires des cours sont disponibles auprès du département de la mineure choisie.

Les mineures externes commencées en licence 2 doivent être poursuivies en licence 3.

➤ **EC « Entretien »**

*Cet enseignement vise à approfondir l'entretien, une des trois principales méthodes d'investigation présentées de manière globale au cours du semestre d'orientation, en proposant aux étudiant-e-s de se confronter à des exercices pratiques de recueil et de traitement de données.*

➤ **EC « Questionnaire »**

*Cet enseignement vise à approfondir la méthode du questionnaire, une des trois principales méthodes d'investigation présentées de manière globale au cours du semestre d'orientation, en proposant aux étudiant-e-s de se confronter à des exercices pratiques de recueil et de traitement de données.*

➤ **EC « Lire et mobiliser les statistiques »**

*L'enseignement est une introduction à la statistique descriptive. Il accorde une attention particulière à la compréhension de calculs simples et à la rédaction en français des résultats statistiques.*

## **2.4. Semestre 4**

***Les étudiant-e-s de L3 doivent prioritairement s'inscrire dans les EC des semestres 1, 2 et 3 qu'ils/elles n'ont pas encore validés.***

Lors du semestre 4, l'étudiant-e doit suivre 6 cours organisés en trois groupes de deux cours.

Sem4	Majeure- Approfondissement sociologique	Introduction à la démographie	6 ECTS
		Introduction thématique 2 : grands courants	6 ECTS
	Mineure	EC 3	3 ECTS
		EC 4	3 ECTS
	Transversale - Professionnalisation	Enseignement linguistique 2	6 ECTS
		Traiter les données les statistiques	6 ECTS

➤ **EC « Introduction à la démographie »**

*Après une présentation de l'objet de la démographie, cet enseignement s'intéresse à la constitution des principales sources de données (recensement, état civil, grandes enquêtes) et aux types d'analyse que l'on peut en tirer. Il aborde l'histoire de la population française et quelques questions démographiques d'actualité : vieillissement, sida, avortement et contraception, migrations internationales, évolution de la population mondiale...*

➤ **EC « Introduction thématique 2 : grands courants »**

*L'enseignement proposé sous cet intitulé rend compte de perspectives théoriques élaborées en sociologie et en anthropologie afin d'interpréter les phénomènes sociaux. Il s'agit d'examiner les contextes de leur élaboration, leurs principaux concepts ainsi que les débats suscités par leur emploi.*

➤ **2 EC de Mineure**

Les mineures sont présentées ci-dessus.

Intitulés et horaires des cours sont disponibles auprès du département de la mineure choisie.

➤ **EC « Enseignement linguistique 2 »**

Les inscriptions aux EC d'anglais se font auprès du Centre Des Langues (CDL).

Consulter la rubrique 4.2 de la partie III. Formalités administratives et pédagogiques pour les procédures de test et d'inscription.

**Attention :**

L'EC « Enseignement linguistique 2 » doit être de niveau immédiatement supérieur à l'EC « Enseignement linguistique 1 ». On ne peut pas changer de langue : l'anglais doit être poursuivi.

➤ **EC « Traiter les données statistiques »**

*Après une révision des principales techniques de la statistique descriptive, l'enseignement propose une introduction à la statistique inférentielle.*

**Attention :** pour s'inscrire à cet EC, les étudiant-e-s doivent avoir préalablement validé l'EC « Lire et mobiliser les statistiques ».

## 2.5. Semestre 5

**Les étudiant-e-s de L3 doivent prioritairement s'inscrire dans les EC des semestres 1 à 4 qu'ils/elles n'ont pas encore validés.**

Au semestre 5, l'étudiant-e doit suivre 6 cours organisés en trois groupes de deux cours.

Sem5	Majeure – Spécialisation	Présentation et analyse d'une grande enquête	6 ECTS
		Approfondissement : question de sociologie	6 ECTS
	Mineure	EC 5	3 ECTS
		EC 6	3 ECTS
	Transversale - Professionnalisation	Enseignement linguistique 3	6 ECTS
		EC libre/ EC de pré-professionnalisation	6 ECTS

### ➤ EC « Présentation et analyse d'une grande enquête »

*Cet enseignement repose sur la lecture d'enquêtes de terrain. Une attention particulière sera accordée aux passages dans lesquels les auteurs décrivent l'accès au terrain, présentent les techniques de recueil des données et restituent les résultats.*

### ➤ EC « Approfondissement : question de sociologie »

*Dans les enseignements regroupés sous cet intitulé, il s'agit de saisir les enjeux des débats qui traversent certains domaines spécialisés de la sociologie, de montrer en quoi ils engagent des interprétations différentes des sociétés contemporaines et de pointer leurs effets.*

### ➤ 2 EC de mineure

Les mineures sont présentées ci-dessus.

Intitulés et horaires des cours sont disponibles auprès du département de la mineure choisie.

### ➤ EC « Enseignement linguistique 3 »

Les inscriptions aux EC d'anglais se font auprès du Centre Des Langues (CDL).

Consulter la rubrique 4.2 de la partie III. Formalités administratives et pédagogiques pour les procédures de test et d'inscription.

### **Attention :**

L'EC « Enseignement linguistique 3 » doit être de niveau immédiatement supérieur à l'EC « Enseignement linguistique 2 ». On ne peut pas changer de langue : l'anglais doit être poursuivi.

➤ **EC Libre / EC de pré-professionnalisation**

L'étudiant-e est invité-e à choisir l'EC de son choix en accord avec son projet personnel et professionnel au sein de l'offre des différentes formations de l'université. Les cours proposés par les départements de science politique, de sciences de l'éducation, d'histoire, de géographie, d'économie-gestion, de psychologie, de communication/FLE sont conseillés mais l'étudiant-e peut également choisir un EC parmi les enseignements fondamentaux de la L2 et L3 de sociologie (comme par exemple : Approfondissement question de sociologie, Grands courants de l'anthropologie, Grands domaines de l'anthropologie, Aire culturelle, etc.) qu'il/elle n'aurait pas déjà suivi.

## 2.6. Semestre 6

***Les étudiant-e-s de L3 doivent prioritairement s'inscrire dans les EC des semestres 1 à 5 qu'ils/elles n'ont pas encore validés.***

Au semestre 6, l'étudiant-e doit suivre deux groupes de deux cours et réaliser un mémoire ou un rapport de stage dans le cadre de l'UE « Transversale – Professionnalisation ».

Sem6	Majeure – Spécialisation	Présentation et analyse d'une grande enquête	6 ECTS
		Approfondissement : question de sociologie	6 ECTS
	Mineure	EC 7	3 ECTS
		EC 8	3 ECTS
Transversale - Professionnalisation	Stage ou projet tutoré (mémoire de licence)	12 ECTS	

➤ **EC « Présentation et analyse d'une grande enquête »**

*Cet enseignement repose sur la lecture d'enquêtes de terrain. Une attention particulière sera accordée aux passages dans lesquels les auteurs décrivent l'accès au terrain, présentent les techniques de recueil des données et restituent les résultats.*

➤ **EC «Approfondissement : question de sociologie »**

*Dans les enseignements regroupés sous cet intitulé, il s'agit de saisir les enjeux des débats qui traversent certains domaines spécialisés de la sociologie, de montrer en quoi ils engagent des interprétations différentes des sociétés contemporaines et de pointer leurs effets.*

➤ **2 EC de mineure**

Les mineures sont présentées ci-dessus.

Intitulés et horaires des cours sont disponibles auprès du département de la mineure choisie.

➤ **EC « Stage ou projet tutoré (mémoire de licence)»**

En licence 3, les étudiant-e-s ont la possibilité de réaliser un stage en entreprise, dans une

collectivité territoriale, un musée, etc. donnant lieu à la rédaction d'un rapport ou de rédiger un mémoire dans le cadre d'un « projet tutoré ».

Pour les étudiant-e-s inscrit-e-s en mineure pratique d'enquête, le stage de terrain réalisé en cours d'année et donnant lieu à la rédaction d'un mémoire sera validé au titre d'un projet tutoré (12 ECTS).

Pour les étudiant-e-s inscrit-e-s en mineure anthropologie ou dans une mineure externe le projet tutoré prendra la forme d'un mémoire de licence.



### **III - Formalités administratives et pédagogiques**

## 1. Conditions d'accès

### 1.1. Inscription en L1

➤ **Première inscription à Paris 8**

Consulter le « Guide de l'étudiant 2016-2017 » de l'université Paris 8, chapitre « Admission – inscriptions » ([http://www.univ-paris8.fr/IMG/pdf/guide\\_etudiant16-17.pdf](http://www.univ-paris8.fr/IMG/pdf/guide_etudiant16-17.pdf)) ou rendez-vous sur le site internet de l'université : <http://www.univ-paris8.fr/-INSCRIPTIONS-91->

➤ **Réinscription**

Pour les étudiant-e-s déjà inscrit-e-s en L1 en 2015-2016, une réinscription en L1 est exigée si le nombre de crédits obtenus est inférieur à 30.

### 1.2. Inscription en L2 et L3

Voir plus bas : « 5. Règles de scolarité concernant l'inscription, le contrôle des connaissances et la validation du cursus ».

Les étudiant-e-s en reprise d'étude et ayant obtenu antérieurement un DEUG complet de sociologie peuvent demander une inscription en L3.

Pour tous les autres cas (transferts d'une autre université française ou de l'étranger, équivalences...), se renseigner auprès du secrétariat de sociologie (B-348).

**Responsables des équivalences et des transferts :**  
F. DE BARROS et M. P. COUTO (diplômes université française)  
D. GAZAGNADOU et C. SOULIE (diplômes étrangers)

## 2. Équivalences et validation d'acquis

Pour obtenir une équivalence ou une validation d'acquis en vue d'une inscription en licence (L1, L2, L3), il faut remplir un dossier de demande d'équivalence.

### 2.1. Retrait du dossier

Le dossier d'équivalence est disponible sur le site de l'université Paris 8 à la rubrique inscription. Les étudiant-e-s doivent le télécharger, le compléter et le retourner avant les dates affichées sur le site.

### 2.2. Dépôt du dossier

Le dossier rempli doit être retourné au secrétariat de sociologie accompagné de :

- La photocopie de vos diplômes (dans le cas de diplômes étrangers, joindre également la traduction légalisée), l'intégralité de vos relevés de notes,
- une lettre de motivation,

- un CV,
- le cas échéant, une présentation de votre expérience professionnelle,
- une enveloppe timbrée à votre adresse pour la réponse.

Le dossier COMPLET est à renvoyer ou à déposer au secrétariat des équivalences :

Université Paris 8  
Département de sociologie et d'anthropologie – bureau B-348  
2, rue de la Liberté  
93 526 Saint-Denis Cedex

**Si l'équivalence est accordée, le secrétariat vous fournira à la rentrée une feuille d'admission pédagogique qui vous permettra de faire l'inscription administrative au service des inscriptions (Bât. G, rez-de-chaussée). Les originaux de vos diplômes devront être présentés.**

Les étudiant-e-s entrés par équivalence cette année doivent assister à l'ensemble de la présentation de la licence (L1/L2/L3) **le jeudi 8 septembre de 15H à 17H en D001 pour les L1, le lundi 12 septembre de 13h30 à 15H en B135 pour les L2 et le lundi 12 septembre de 15H à 16h30 en B135 pour les L3**. Ils/elles doivent aussi rencontrer un-e des enseignant-e-s chargé-e-s des équivalences **les 5, 6 et 7 septembre**. Cet entretien est obligatoire et a pour finalité de définir les enseignements à suivre pour obtenir la licence.

### 3. Mobilités étudiantes internationales

Le département de Sociologie et d'anthropologie incite fortement les étudiant-e-s à aller suivre des études dans l'une des universités étrangères avec lesquelles Paris 8 a conclu un contrat d'échange et de coopération. Les connaissances acquises dans les établissements étrangers partenaires sont évaluées par la Commission pédagogique qui délivre ensuite une équivalence afin que l'étudiant-e puisse terminer son cursus de licence. Les résultats aux épreuves d'examen ou de contrôle passées dans les universités étrangères sont comptabilisés dans les cursus de Paris 8 à l'aide du système d'équivalence ECTS. Il existe quatre programmes de mobilité pour les étudiant-e-s : Erasmus, Intensif Erasmus, MICEFA et CREPUQ

#### 3.1. Le programme européen Erasmus

Les contacts internationaux de Paris 8 concernent tous les pays européens. Toutefois des contacts privilégiés ont été noués par les sociologues dans les universités suivantes :

- Autriche : Vienne
- Danemark : Copenhague
- Espagne : Madrid (Complutense), Séville
- Finlande : Joensuu
- Grande Bretagne : Londres (Birkbeck College), Manchester, Oxford Brookes
- Hongrie : Budapest (Eotvos Lorand)
- Italie : Rome (La Sapienza), Bologne

Dans le cadre de ce programme, des bourses peuvent être attribuées. Consultez l'adresse : <http://www.univ-paris8.fr/Le-programme-erasmus>

#### 3.2. Les programmes américains MICEFA et CREPUQ

La MICEFA (Mission inter-universitaire de coordination des échanges franco-américains) propose aux étudiant-e-s de toutes les disciplines des séjours dans différentes universités nord-américaines (à New York et dans divers campus de l'État de Californie, par exemple). Il est toutefois conseillé d'attendre la fin de la licence pour envisager ce type de séjour. L'étudiant-e ne paie ses droits d'inscription qu'en France et n'est donc pas soumis aux droits de scolarité très élevés des universités américaines. Un examen de langue anglaise est requis (le TOEFL).

La CREPUQ (Conférence des recteurs et des présidents d'université du Québec) à laquelle Paris 8 a adhéré propose aussi des échanges. Les étudiant-e-s conservent dans ce cas leur inscription à Paris 8 et ne paient pas de droits au Québec. Les diplômes obtenus au Québec sont validés en France.

#### Démarches à suivre pour les séjours à l'étranger

Les dossiers sont à retirer, dès le début de l'année universitaire, auprès d'Emma GOBIN. Ils se font généralement en L2 pour un départ en L3 et en L3 pour un départ en M1, voire en M1

pour un départ en M2. La durée du séjour est généralement d'un semestre. Il appartient aux candidats de se renseigner sur le site Internet du (ou des) université(s) envisagée(s) et de construire leur programme d'étude en prenant conseil auprès de l'enseignante nommée ci-dessus.

## 4. Formalités d'inscription aux enseignements choisis

### 4.1. Pré-inscriptions et inscriptions dans les EC de sociologie

Après avoir choisi leurs EC à partir de la **brochure emploi du temps**, les étudiant-e-s doivent procéder à **une pré-inscription**. La procédure leur sera présentée lors de la réunion de rentrée. Cette pré-inscription ne constitue toutefois qu'une réservation de place dans un EC.

**L'inscription définitive a lieu auprès de l'enseignant-e lors de la première séance de cours.** Cette inscription garantit une place dans le cours si l'étudiant-e se présente aux premières séances. En cas d'absence non justifiée, l'inscription est annulée sans avertissement. L'inscription n'est définitivement entérinée qu'à la quatrième semaine du semestre.

Le nombre de places dans chaque cours étant limité, les étudiant-e-s qui n'ont pas procédé à une pré-inscription peuvent se voir refuser l'accès à l'EC choisi. Inversement, les étudiant-e-s pré-inscrit-e-s qui ne se présentent pas au premier cours verront leur pré-inscription annulée.

A titre exceptionnel, un étudiant-e empêché de se rendre à l'un des premiers cours et pouvant le justifier par un certificat médical ou un contrat de travail, doit en informer préalablement par mail l'enseignant-e concerné-e. Tou-te-s les enseignant-e-s sont joignables par mail.

#### **RAPPEL :**

Les étudiant-e-s disposent de deux sites internet distincts où ils peuvent obtenir des informations, voire l'accès à certaines inscriptions.

Le premier, généraliste, est celui de l'université Paris 8. Il permet d'accéder à l'espace scolarité à partir duquel se déclinent un certain nombre de procédures d'information et d'inscription.

<http://www.univ-paris8.fr/>

Le second, spécialisé, est celui du département de sociologie et d'anthropologie où les étudiant-e-s trouveront toutes les informations et actualités relatives à la vie dans le département. Ce site doit être régulièrement consulté à partir de l'adresse suivante :

<http://www.univ-paris8.fr/sociologie/>

Les étudiant-e-s sont également invité-e-s à consulter quotidiennement leur adresse mail Paris 8.

## 4.2. Inscription dans les EC linguistiques, informatique, Découverte, libre et les EC de mineure

- Enseignement linguistique : anglais

### Procédures d'inscription :

Les inscriptions pour les EC d'anglais se font auprès du Centre Des Langues (CDL). Elles supposent des tests de niveau préalables organisés dès la rentrée.

Ce test se fait par internet avant le début des cours. Le code d'accès au test est disponible sur l'espace personnel de chaque étudiant à partir de la semaine de pré-rentrée (dès le Lundi 5 Septembre 2016).

Pour vous préparer au test, veuillez lire attentivement le document disponible sur le lien suivant : <http://www2.univ-paris8.fr/cdl/spip.php?article8>

**Attention : vous ne pouvez le passer qu'une fois !** Assurez-vous d'être dans de bonnes conditions (ordinateur équipé d'écouteurs ou d'enceintes pour la compréhension orale notamment).

### Quel cours suivre ?

Le résultat du test détermine le niveau des cours que vous devez suivre:

- General English A0 : niveau grand débutant, cours intensif de 4 jours précédant la rentrée de chaque semestre
- General English A1 : niveau débutant ouvert à tous les étudiants quelle que soit leur formation.

**À partir du niveau A2**, les étudiants en sociologie doivent suivre des cours d'anglais de spécialité : **English for Social Sciences** (notez bien qu'à partir du niveau A2 les cours intitulés « General English » ne sont PAS destinés aux étudiants en sociologie)

- English for Social Sciences A2 et B1 : il est fortement recommandé de valider DEUX semestres d'un cours de même niveau avant de vous inscrire à un cours de niveau supérieur.
- À partir du niveau B2 : Le CDL propose des cours d'anglais pour sciences sociales B2+. Par ailleurs les étudiants peuvent également suivre un cours du département d'anglais (DEPA) dans la mesure des places disponibles (Attention ! pour les inscriptions à ces cours, renseignez-vous au DEPA directement).

### Quand et comment s'inscrire aux différents cours ?

La liste des cours, salles et enseignants de General English A1, English for Social Sciences A2, B1, B2 est affichée au CDL et consultable en ligne dans la rubrique « anglais » du CDL : <http://www.univ-paris8.fr/cdl/>

Les pré-inscriptions aux autres cours d'anglais se font sur moodle à partir du 5 septembre pour les cours intensifs débutants A0 et du 12 au 16 septembre pour tous les autres cours:

<https://moodle.univ-paris8.fr/moodle/>

Dans le menu choisissez : CDL/inscriptions cours d'anglais/ puis choisissez un cours qui correspond à votre niveau (soit General English A0 et A1, soit English for Social Sciences A2, B1 ou B2).

**Attention ! Il est impératif que les étudiants préinscrits confirment leur présence en cours dès la première semaine (19-23 Septembre) faute de quoi des étudiants en attente présents au premier cours prendront leur place.** Un étudiant ne sera inscrit définitivement qu'en ayant attesté de son niveau correspondant au cours, et en suivant le cours de manière assidue. L'inscription pédagogique sur le web (ipweb) se fera ensuite par chaque étudiant dans son espace personnel dans le courant du semestre (dates communiquées par l'enseignant).

Si le cours où vous souhaitez vous inscrire est plein, veuillez contacter le personnel du CDL dès la semaine de rentrée pour connaître les cours encore ouverts.

**Contact et renseignements :**

Secrétariat d'anglais : Bât.B1, 2<sup>e</sup> étage, bureaux 204/205.

Tel : 01.49.40.68.43

Enseignante référente de l'anglais pour sciences sociales : Me Palandre

Courriel : cecile.palandre@univ-paris8.fr

- **EC d'informatique**

L'inscription dans l'EC d'informatique se fait dans le département « Informatique Pour Tous », bât C. Il y a un nombre limité de places dans chaque cours proposé. Il est donc préférable d'arriver en avance lors de la première semaine de cours.

[http://ipt.univ-paris8.fr/c2i/v4/?page\\_id=145](http://ipt.univ-paris8.fr/c2i/v4/?page_id=145)

- **EC de mineures**

Les **mineures** « Anthropologie » et « Pratique d'enquête » sont assurées par le département de sociologie et d'anthropologie. Pour les autres mineures, les étudiant-e-s devront s'inscrire auprès des secrétariats des départements concernés (voir ci-dessus la rubrique « mineures externes »).

- **EC libres et EC Découverte**

Les inscriptions aux EC libre et aux cours de Découverte proposés par les autres départements se font auprès de leur secrétariat.

### **4.3. Formalités administratives auprès du secrétariat**

Les étudiant-e-s seront invité-e-s à remplir quelques semaines après la rentrée une fiche pédagogique qui devra IMPÉRATIVEMENT être remise au secrétariat de sociologie bât. B, bureau 349 ou 349-bis - 3<sup>e</sup> étage. Une photo et une enveloppe timbrée sont nécessaires ainsi que le diplôme ayant permis l'accès à la formation (bac ou équivalent).

Les étudiant-e-s qui changent d'adresse ou de numéro de téléphone en cours d'année doivent communiquer leurs nouvelles coordonnées au secrétariat.

**Les attestations diverses ne seront délivrées qu'aux étudiant-e-s ayant accompli ces formalités.**

## **5. Règles de scolarité concernant l'inscription, le contrôle des connaissances et la validation du cursus**

Les étudiant-e-s sont vivement invité-e-s à consulter **les règles de scolarité de l'université**, disponibles à l'adresse : <http://www.univ-paris8.fr/Regles-de-scolarite-et-examens>

### **5.1. Modalités d'inscription aux EC et validation des EC**

- Nécessité de s'inscrire aux EC en respectant la progression prévue dans les parcours organisés dans le diplôme de licence (**art. 17 de l'arrêté du 23 avril 2002) (CA du 24 juin 2005)**).

- Possibilité sur projet d'étude de l'étudiant-e et après accord de l'équipe pédagogique, de s'inscrire à un nombre d'EC dont la valeur en ECTS est supérieure à 30, sans dépasser 50 ECTS par semestre (**CA du 24 juin 2005**).

- La poursuite des études dans un nouveau semestre est possible pour tout-e étudiant-e à qui

- 1) il manque au maximum la validation d'un seul semestre de son cursus
- 2) OU il manque au maximum 30 ECTS sous réserve de l'accord du responsable de la formation (**arrêté du 23 avril 2002) (CA du 24 juin 2005)**).

- Le passage de L1 à L2 et de L2 à L3 peut intervenir à l'issue de chaque semestre (délivrance possible d'une nouvelle carte d'étudiant) (**CA du 24 juin 2005**).

- Les éléments constitutifs (EC), les unités d'enseignement (UE) et les ECTS qui leur sont affectés sont définitivement acquis et capitalisables dès lors que l'étudiant-e a validé ces enseignements, y compris par compensation.

- Un EC n'est valable que pour le diplôme dans lequel l'étudiant-e est inscrit. Il ne peut pas être utilisé pour l'obtention de deux diplômes préparés en parallèle.

### **5.2. Contrôle des connaissances**

- « [...] La note attribuée à chaque étudiant dans un EC est de la responsabilité totale et exclusive de l'enseignant. Il est donc demandé à chacun d'effectuer personnellement la saisie de ses résultats d'EC [...] » (**Note sur l'application de la rénovation pédagogique du 13 janvier 1994**).

- Les étudiant-e-s ont le droit, sur leur demande et dans un délai raisonnable, à la communication de leurs copies et à un entretien.

- Les modalités d'examens doivent garantir l'anonymat des épreuves écrites (**art. 17 du**



**décret du 9 avril 1997)** mais pas de celles du contrôle continu (**Réponse ministérielle**).

- La meilleure note des deux sessions est conservée pour le semestre. Si à l'issue de la seconde session, l'étudiant-e n'a pas obtenu l'EC (note inférieure à 10/20 et non compensée), il/elle doit se réinscrire en priorité à cet EC le semestre suivant (si l'EC est proposé) (**CA du 24 juin 2005**).

- Les modalités de contrôle des connaissances doivent être portées à la connaissance des étudiant-e-s au plus tard un mois après la rentrée universitaire (**article L. 613-1 du code de l'éducation**).

- « L'obtention de la licence implique notamment des contrôles écrits et des contrôles oraux. Dans chaque unité d'enseignement (UE), les aptitudes et l'acquisition des connaissances sont appréciées soit, en priorité, par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés » (**article 1. a de la décision du CA du 5 octobre 2007**).

- Tout-e étudiant-e n'ayant pas validé ou compensé un EC à la première session a le droit de passer la seconde session (rattrapage). L'étudiant-e qui souhaite rattraper une note déjà compensée par d'autres, doit effectuer une renonciation de cette note auprès du secrétariat, avant la date du jury du semestre. La meilleure des deux notes sera alors conservée. Si un-e étudiant-e n'est toutefois pas parvenu à valider son EC, il/elle doit impérativement se réinscrire à cet EC l'année suivante.

### **5.3. Règles de la compensation**

- Un EC est compensable à l'intérieur d'une UE (**art. 25 de l'arrêté du 23 avril 2002**).

- Une UE est compensable à l'intérieur d'un semestre (**art. 28 de l'arrêté du 23 avril 2002**). Cette compensation est pondérée selon le poids relatif de chaque EC (nombre d'ECTS).

- Deux semestres d'une même année sont compensables (**art. 16 de l'arrêté du 1 août 2011**). Cette compensation s'effectue entre toutes les UE, pondérées par leur coefficient, sans note éliminatoire.

#### En cas d'admission par validation des acquis :

Les enseignements dont l'étudiant-e a été dispensé, ne peuvent en aucun cas faire l'objet d'une notation. Ils/elles ne sont donc pas intégrés dans le calcul de la moyenne lors de la délivrance du diplôme. Les ECTS correspondants sont attribués.

Les enseignements de pré-requis imposés à l'étudiant-e sont validés conformément aux modalités de contrôle des connaissances relatives au diplôme de licence. Les ECTS correspondants ne sont pas attribués.

## **6. Délivrance des diplômes**

### **6.1. Délivrance du diplôme de licence de sociologie**

Le diplôme de licence est délivré à l'étudiant-e ayant validé les 6 semestres complets de L1 à L3, représentant 180, ECTS.

Pour obtenir leur diplôme, les étudiant-e-s doivent en faire la demande et remplir un formulaire disponible au secrétariat de licence.

**Les pièces à fournir, à l'appui de la demande, dépendent des cursus antérieurs des étudiant-e-s et seront précisées en annexe du formulaire de demande de diplôme.**

### **6.2. Délivrance du diplôme de DEUG de sociologie**

Le diplôme de DEUG est délivré uniquement sur demande de l'étudiant-e ayant validé les 4 semestres de L1 et de L2, représentant 120 ECTS.

**Pour obtenir leur diplôme, les étudiant-e-s doivent en faire la demande et remplir un formulaire disponible au secrétariat de licence.**

**Les pièces à fournir, à l'appui de la demande, dépendent des cursus antérieurs des étudiant-e-s et seront précisées en annexe du formulaire de demande de diplôme.**

**LES ENSEIGNANT-E-S ET LEURS THEMES DE RECHERCHE**

<b>Nom de l'enseignant-e</b>	<b>Principaux domaines et thèmes de recherche</b>
BARROS (de) Françoise	Sociologie urbaine, immigration, sociologie politique et de l'administration
BERCOT Régine	Travail, organisations, services, réseaux de santé, professions de santé
BOUILLON Florence	Ville, habitat
CARDI Coline	Genre, famille, travail social
CASCIARRI Barbara	Anthropologie politique, anthropologie de la parenté
COULMONT Baptiste	Religions, sexualités, rites
COUTO Marie-Paule	Sociologie quantitative, Sociologie de la quantification, Sociologie de la citoyenneté, Sociologie de l'immigration, Sociologie du travail
DAMAMME Aurélie	Genre, handicap, travail du care, action collective, développement.
DARGENT Claude	Valeurs, normes et comportements sociaux et politiques, Religion, Identités territoriales
DAVAULT Corinne	Socio-anthropologie politique, jeunesse, protection sociale
DAVID Béatrice	Anthropologie politique et culturelle de la Chine, ethnicité, innovations rituelles
DEBOULET Agnès	Sociologie urbaine, migrations, villes et internationalisation, sociétés du machrek, développement, participation et citoyenneté
DUVOUX Nicolas	Inégalités sociales; pauvreté; institutions; Etat social; ethnographie; méthodes qualitatives; solidarité; Etats-Unis.
FREEDMAN Jane	Genre, migrations, conflits armés
GAZAGNADOU Didier	Anthropologie des techniques, Moyen-Orient, Iran, Islam chiite, les diffusions culturelles et la mondialisation, les Routes de la soie
GOBIN Emma	Anthropologie des Amériques, religion, rituel, identités afro-américaines, thérapies et spiritualités New Age, circulations culturelles, art et patrimoine
LAE François	Politiques sociales, pauvretés, vulnérabilités, récits de vie
LAFAYE Claudette	Mobilisations associatives, contestations, pouvoir d'agir, action publique
LEBLON Anaïs	Anthropologie de la patrimonialisation, circulation culturelle, anthropologie politique, migration, Afrique de l'ouest, société pastorale
LEVY-VROELANT Claire	Ville, migration, mémoire, hospitalité, logement et marginalité, politique de l'habitat, récits de vie
OLIVERA Martin	Anthropologie de l'Europe, fait minoritaire (Roms/Tsiganes), marges urbaines et économie informelle, malentendu et intégration sociale, politiques de la ville et action sociale
PEUGNY Camille	Stratification sociale, mobilité sociale, déclassement, inégalités entre les générations et attitudes politiques, risques psychosociaux au travail
SIBLOT Yasmine	Classes populaires, services publics, mobilités résidentielles, syndicats
SIRACUSA Jacques	Travail, quantification, journalisme, statistique, observation
SOULIE Charles	Éducation, milieux étudiants et lycéens, enquête de terrain, religion
TRUONG Fabien	Sociologie urbaine, éducation, relégation urbaine et stigmatisation, inégalités scolaires, pratique et pédagogie des sciences économiques et sociales
VELPRY Livia	Sociologie de la santé, de la santé mentale, de la psychiatrie : pratiques, dispositifs, expérience. Autonomie, travail sur autrui et contrainte

## RAPPEL DE LA PROGRESSION PÉDAGOGIQUE

	UE	Intitulé EC	ECTS	Notes
SEM1	Majeure - initiation	Introduction aux sciences sociales 1	6	
		Présentation des méthodes des sciences sociales	6	
	Découverte	Transdisciplinaire : « Transformations sociales au XXème siècle » ou « Expression orale et écrite (FLE*) »	6	
		Découverte : « Découverte : Intro. à l'anthropologie » ou « Découverte d'une autre discipline »	6	
	Transversale	Méthodologie du travail universitaire	3	
C2i		3		
TOTAL SEMESTRE 1			30	
SEM2	Majeure-initiation	Introduction aux sciences sociales 2	6	
		Décrire la société française	6	
	Découverte	Parcours individuel – 1 : Recherches contemporaines / EC découverte d'une autre discipline	6	
		Parcours individuel – 2 : Découvertes des métiers en sc. sociales / EC découverte d'une autre discipline	6	
	Transversale	Langue	3	
EC Libre		3		
TOTAL SEMESTRE 2			30	
SEM3	Majeure - Approfondissement sociologique	Introduction thématique 1 : grands courants	6	
		Entretien [méthode]	6	
	Mineure	EC 1	3	
		EC 2	3	
	Transversale - Professionnalisation	Questionnaire	6	
Lire et mobiliser les statistiques		6		
TOTAL SEMESTRE 3			30	
SEM4	Majeure - Approfondissement sociologique	Introduction à la démographie	6	
		Introduction thématique 2 : grands courants	6	
	Mineure	EC 3	3	
		EC 4	3	
	Transversale - Professionnalisation	Langue	6	
Traiter les données statistiques		6		
TOTAL SEMESTRE 4			30	
TOTAL L1 + L2			120	
SEM5	Majeure - Spécialisation	Présentation et analyse d'une grande enquête	6	
		Approfondissement : question de sociologie	6	
	Mineure	EC 5	3	
		EC 6	3	
	Transversale - Professionnalisation	Langue	6	
E-C de pré-professionnalisation   EC Libre		6		
TOTAL SEMESTRE 5			30	
SEM6	Majeure - spécialisation	Présentation et analyse d'une grande enquête	6	
		Approfondissement : question de sociologie	6	
	Mineure	EC 7	3	
		EC 8	3	
	Transversale - Professionnalisation	Projet tutoré ou stage		
		12		
TOTAL SEMESTRE 6			30	
TOTAL LICENCE			180	



## **CALENDRIER UNIVERSITAIRE 2016-2017**